



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Relations entre la France et l'Algérie

Question au Gouvernement n° 278

Texte de la question

RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Bastien Lachaud.

**M. Bastien Lachaud** . Monsieur le premier ministre, savez-vous que la guerre d'Algérie est terminée depuis soixante-trois ans et que la France coloniale l'a perdue parce que c'était une guerre criminelle et injuste ? Pourquoi cherchez-vous à la raviver ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**M. Hervé de Lépinau**. Quelle honte !

**M. Pierre Cordier** . Tiens ? M. Lachaud a mis un costume et une cravate pour poser sa question !

**M. Bastien Lachaud** . Bien sûr, quand des influenceurs font des appels au meurtre contre des opposants politiques au gouvernement d'Alger, il faut engager les poursuites judiciaires adéquates en France – mais vous en faites le prétexte à une surenchère insupportable et irresponsable ! Vous multipliez les menaces et les provocations contre Alger, notamment à propos du Sahara occidental, en contradiction avec le droit international. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Vous stigmatisez des millions d'Algériens, de binationaux, de Français d'origine algérienne. Le vocabulaire arrogant et guerrier que vous employez n'a rien à faire dans les relations internationales. Les pires fantasmes de l'extrême droite que vous alimentez n'ont rien à faire dans le débat public. (Mêmes mouvements.) Vous osez affirmer que l'accord franco-algérien de 1968 accorderait un privilège à l'immigration algérienne. C'est un pur mensonge ! Vous osez parler de rente mémorielle à propos de l'Algérie, comme si le fait d'avoir subi 132 ans de colonisation et de souffrance était un cadeau. (Mêmes mouvements.) « Les belles heures de la colonisation », comme ose les désigner votre ministre de l'intérieur... C'est révoltant !

**M. Alexandre Dufosset** . Nul !

**M. Bastien Lachaud** . En réalité, c'est l'algérophobie qui est votre rente politique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Exclamations sur les bancs des groupes RN et DR.*)

**M. Pierre Cordier** . Nous avons plus de copains algériens que toi !

**M. Bastien Lachaud** . Vous soufflez sur les braises des haines passées, vous attisez la xénophobie, l'islamophobie et le racisme, dans l'espoir d'exciter l'opinion publique et de masquer vos échecs. C'est répugnant !

Et qui en paye le prix ? C'est la France, que vous discréditez, isolez et abaissez ; ce sont les peuples français et

algériens, que vous fracturez et opposez ; c'est la paix civile, que vous menacez.

Quand allez-vous cesser cette folle escalade ? Quand allez-vous en finir avec les postures néocoloniales ? Quand allez-vous construire enfin avec l'Algérie une relation diplomatique apaisée, fondée sur le respect mutuel et l'amitié entre des peuples frères ? *(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. – Mme Soumya Bourouaha applaudit également.)*

**Plusieurs députés du groupe RN** . Honteux !

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères** . « La relation entre la France et l'Algérie n'est pas simplement une relation bilatérale comme les autres. C'est une relation d'intimité profonde. » C'est ainsi que le président de la République la qualifiait en août 2022, au moment où il signait avec le président algérien une feuille de route qui déterminait les termes de notre coopération. Or, pour coopérer, il faut être deux – et les raisons qui ont conduit les autorités algériennes à adopter une posture d'hostilité n'ont rien à voir avec l'Algérie ni avec ses intérêts. La France est un pays souverain, qui choisit les termes de ses alliances avec d'autres pays. Ce que la France entend construire avec le Maroc n'enlève rien à ce qu'elle entend construire avec l'Algérie.

Le 9 janvier, un influenceur connu sous le pseudonyme de Doualemn a été frappé par un arrêté ministériel d'expulsion après s'être livré à des appels au meurtre sur les réseaux sociaux.

**M. Pierre Cordier** . Très bien !

**M. Jean-Noël Barrot, ministre** . Reconduit à la frontière, il a été renvoyé par l'Algérie alors même qu'il détenait un passeport biométrique.

**M. Emeric Salmon** . Pourquoi l'acceptons-nous dans ce cas ? Il aurait dû repartir en Algérie !

**M. Jean-Noël Barrot, ministre** . Il s'agit d'une violation des textes qui régissent notre relation. C'est un précédent que nous considérons comme grave.

Cet individu est aujourd'hui détenu dans un centre de rétention administrative et la question est judiciaire.

À cet épisode regrettable s'ajoute la détention de notre compatriote Boualem Sansal, dont les raisons sont considérées par la France comme parfaitement infondées. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes RN, EPR et HOR.)*

Le président de la République et le premier ministre réuniront dans les prochains jours les ministres concernés pour évaluer les suites à donner et les mesures à prendre. J'ai pour ma part signalé que j'étais prêt à me rendre à Alger pour traiter de toutes les questions, au-delà de celles qui ont fait l'actualité ces dernières semaines. Ni l'Algérie ni la France n'ont intérêt à ce que s'installe une tension durable entre nos deux pays voisins, deux grands pays de la Méditerranée. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe EPR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

## Données clés

**Auteur** : [M. Bastien Lachaud](#)

**Circonscription** : Seine-Saint-Denis (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 278

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères  
**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 16 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 janvier 2025